

L'impact de la loi Lagarde sur la réforme du crédit à la consommation

Emmanuel Constans, Président du Comité consultatif du secteur financier a remis le 24 septembre 2012 à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, et à Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation, le rapport réalisé par le cabinet Athling sur l'impact de la loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde. Ce rapport avait été commandé par François Baroin, précédent Ministre de l'Economie et des Finances, pour évaluer les conséquences de l'application de la loi, notamment sur le recours aux réserves d'argent et l'assainissement des pratiques commerciales des prêteurs. Le rapport souligne qu'en l'espace de 18 mois, le nombre de comptes de crédit renouvelable actifs a baissé de 16,5 % et les ouvertures de comptes de crédit renouvelable ne suffisent pas à compenser les fermetures. Le nombre de transactions à crédit est en très fort recul, passant de 22 % de l'ensemble des transactions en 2007 à 9,4 % en 2010 et à 6,3 % après l'entrée en vigueur de la loi Lagarde. Le rapport note une évolution des pratiques des prêteurs mais relève des impacts financiers lourds sur leurs résultats.

Le rapport est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-integral-athling-lcc.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 – Union bancaire

Le 12 septembre 2012, la Commission européenne a proposé la création d'un Mécanisme de surveillance unique (MSU) pour les banques de la zone euro dans lequel la BCE sera chargée de superviser toutes les banques pour assurer la stabilité financière de la zone. Les autorités nationales de surveillance continueront à jouer un rôle important dans la surveillance courante des banques ainsi que dans la mise en œuvre des décisions de la BCE. Cette dernière devra rendre compte régulièrement de ses activités de supervision devant les Etats et le Parlement européen. La Commission a également proposé que l'Autorité bancaire européenne (ABE) mette au point un « manuel de surveillance » unique pour les 27 pays membres de l'Union européenne. Les propositions de la Commission comprennent notamment : un règlement relatif à la création du MSU et un règlement qui adapte celui de l'ABE au nouveau dispositif de surveillance bancaire. La Commission invite le Conseil et le Parlement à adopter ces mesures d'ici la fin de 2012 afin que le MSU soit opérationnel dès le 1^{er} janvier 2013.

2 - BCE

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des relèvements de la fiscalité indirecte intervenus dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % en 2012, mais revenir en deçà de ce niveau au cours de 2013 (...). La croissance économique devrait rester faible dans la zone euro, sur fond de tensions persistantes sur certains marchés financiers de la zone euro et d'incertitude élevée continuant de peser sur la confiance et le climat des affaires. La décision prise sur les opérations monétaires sur titres (OMT), a contribué à alléger les tensions au cours des dernières semaines, atténuant ainsi les inquiétudes quant à la matérialisation de scénarios néfastes ». M. Draghi a par ailleurs salué la proposition de la Commission européenne visant à établir un MSU auquel sera associée la BCE. Il a précisé que « le Conseil des gouverneurs considère un tel mécanisme comme l'un des piliers fondamentaux d'une union bancaire et l'un des jalons essentiels sur la voie d'une véritable Union économique et monétaire ».

Actualité législative

1- Epargne réglementée

Les décrets n° 2012-1056 et n° 2012-1057 du 18 septembre 2012 portant relèvement du plafond du livret A et doublement du plafond du livret de développement durable au 1^{er} octobre 2012 ont été publiés au Journal Officiel du 19 septembre 2012.

2 – Projet de loi « contre la vie chère »

Après son adoption au Sénat le 26 septembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le 10 octobre 2012 le projet de loi « contre la vie chère » en outre-mer. L'article 6 ter A vise à aligner les tarifs des services bancaires de base pratiqués par les établissements de crédit dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon sur ceux qu'ils pratiquent eux-mêmes en métropole ou les établissements auxquels ils sont liés. Pour consulter le dossier législatif :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation_economique_outre-mer.asp.

Une Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer se réunira le 25 octobre.

Projet de loi de finances 2013

Dans le PLF 2013, les crédits de la mission Outre-mer sont en hausse de 4,5 % en autorisation d'engagement (AE) à 2,2 milliards d'euros et de 5 % en crédits de paiement (CP) à 2 milliards d'euros. Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi.

Publications

1 - Le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée de Pierre Duquesne a été remis au Ministre de l'Economie et des Finances. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-duquesne-reforme-epargne-reglementee-2012.pdf>

2 - La protection du consommateur : rationalité limitée et régulation, le rapport de MM. Xavier Gabaix, Augustin Landier et David Thesmar du Conseil d'Analyse Economique a été remis à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances et Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation. Un projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement au début de 2013. Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/101.pdf>

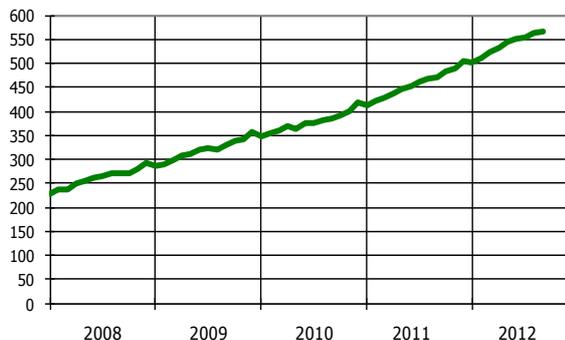
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

A fin septembre, les émissions nettes de billets progressent de 1,5 millions d'euros sur le mois (soit +0,3 % après +1,6 % le mois précédent) et s'établissent à 566,4 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre s'inscrivent quant à elles en retrait de 0,8 %, après +1,5 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit à 10,2 millions au 30 septembre 2012, dont 74 % sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué en sens opposé en nombre et en valeur en septembre, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île progresse de 58 centimes et atteint 55,4 € au 30 septembre.

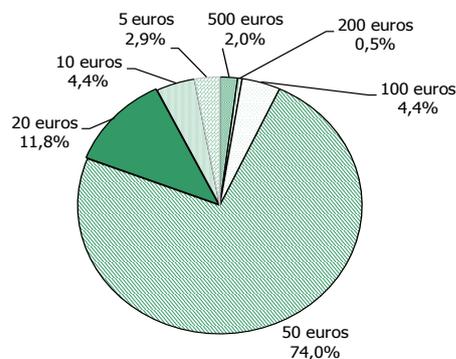
Emissions nettes cumulées de billet au 30 septembre 2012

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 30 septembre 2012



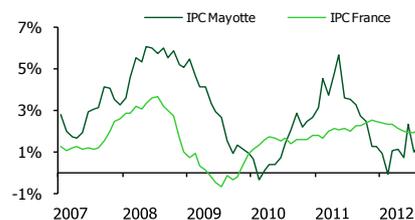
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Prix

En août 2012, l'indice des prix à la consommation à Mayotte augmente de 0,3 % après une baisse de 0,5 % au mois de juillet. Selon l'INSEE, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix des produits manufacturés (+1,1 %), portée par l'évolution sensible des prix des « Autres produits manufacturés » (peintures et bois, parpaing,...) (+9,9 %), tandis que les prix du poste « Papeterie-pressé » baissent de 1,3 %, ceux des postes « Audiovisuel, photo et informatique » de 0,9 % et ceux des postes « Habillement et chaussures » de 0,5 %. Les prix de l'énergie progressent de 0,3 % suite à la hausse des tarifs de l'électricité intervenue fin juillet. Les prix des produits alimentaires et boissons, du tabac et des services sont stables. En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation progresse de 1,3 %.

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE
Base 100 : année 2006

Vie chère

Une journée de manifestation a été organisée le 27 septembre pour commémorer le premier anniversaire du mouvement contre la vie chère et rappeler que ce combat reste une préoccupation majeure des mahorais. En parallèle, le projet de loi pour la régulation économique en Outre-mer, qui a pour ambition de s'attaquer aux problèmes structurels de la vie chère, a été voté à l'unanimité au Sénat le 26 septembre. Enfin, l'observatoire des prix réunionnais a publié le montant du chariot type à La Réunion (104€) et à Mayotte (150€) mettant en évidence un écart de 44 % entre les deux îles.

Activités économiques

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a organisé les 13 et 14 septembre les premières assises de l'industrie avec l'objectif de créer un espace d'échanges et de réflexions sur les stratégies de développement à mettre en œuvre à Mayotte. Plusieurs sujets ont été débattus parmi lesquels la production locale, les secteurs porteurs de l'île, les freins au développement et l'accompagnement des entreprises porteuses d'un projet industriel. La CCI compte renouveler chaque année ces assises.

L'appel à candidature pour la reprise de la Délégation de Service Public (DSP) du port de Longoni, clos le vendredi 14 septembre, a enregistré le dépôt de deux dossiers, le premier présenté par la CCI en partenariat avec la SNC Lavalin gestionnaire de l'aéroport, le second par la femme d'affaires Mme Ida NEL. Le futur concessionnaire aura la responsabilité de l'exploitation, l'entretien et du renouvellement de l'outillage et des structures existants. La DSP s'étendra sur une durée de 15 ans et le prestataire retenu versera une redevance annuelle au Département. Le Conseil Général dispose désormais de deux mois pour faire son choix.

Après une première tranche des travaux terminée en 2010, la deuxième phase du chantier de réhabilitation de la rue du commerce à Mamoudzou a démarré. Les travaux sont prévus pour une durée de 4 mois et un coût estimé à 2,5 millions d'euros. L'objectif est de réaménager la rue, les trottoirs, les places de stationnement et les voies piétonnes pour rendre la circulation plus fluide.

Accession au statut de Région Ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne

Dans le cadre de la « rupésation » annoncée de Mayotte au 1^{er} janvier 2014, le cabinet d'études Amnyos, chargé de réaliser le diagnostic territorial de l'île préalable à la rédaction des futurs programmes européens susceptibles d'être financés, a séjourné sur l'île au mois de septembre. Le cabinet a rencontré les principaux responsables politiques, administratifs et acteurs économiques locaux lors

d'entretiens, réunions et ateliers thématiques. L'objectif était de faire un état des lieux, recenser les besoins, définir les priorités et d'informer sur l'utilisation et le pilotage des fonds européens. Une enveloppe de 2 millions d'euros a été débloquée par la commission européenne pour former les futurs responsables de la gestion des fonds européens à Mayotte.

Emploi-Social

Le projet de loi relatif à la création des emplois d'avenir, adopté en première lecture à l'assemblée nationale le 12 septembre, sera applicable à Mayotte. Il propose des solutions d'emploi et de qualification à des jeunes peu ou pas qualifiés. La rémunération brute de l'emploi d'avenir sera prise en charge à 75% par l'Etat pendant une durée de trois ans.

La Caisse d'Assurance Chômage de Mayotte (CACM) et Pôle Emploi ont signé une convention entérinant la fusion des deux entités à compter du 1^{er} janvier 2013. Jusqu'alors assurées par deux entités distinctes, les missions d'assurance-chômage et d'emploi seront désormais placées sous la responsabilité de Pôle Emploi. Cette fusion intervient dans le cadre de la départementalisation de Mayotte et est la traduction de l'ordonnance du 31 mai 2012 qui modifie le code du travail applicable à Mayotte.

La fin du mois de septembre a été marquée par de nombreux mouvements sociaux. Les revendications étaient multiples mais guidées essentiellement par le souhait de l'égalité salariale vis-à-vis des collègues métropolitains et ultramarins.

Le corps des instituteurs s'est mobilisé pour une journée de revendications basées sur l'indexation des salaires. Les agents de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM), après des négociations jugées insatisfaisantes avec leur direction générale à Paris, ont entamé une grève illimitée depuis le 26 septembre et réclament une majoration de leurs salaires et l'application à Mayotte de la convention collective nationale. Les agents de la Poste ont aussi manifesté pendant une journée pour obtenir une égalité de traitement salarial avec l'ensemble des postiers de France.

Dans ce cadre, une mission interministérielle est annoncée à Mayotte dans le courant du mois d'octobre pour étudier le phasage de l'indexation des salaires des fonctionnaires.

Santé

L'Agence Régionale de Santé (ARS), dans sa publication du rapport STATISS 2011 (STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social), a intégré pour la première fois les données de Mayotte. Bien que des informations ne soient pas complètes pour quelques indicateurs, ce rapport apporte un éclairage nouveau dans le domaine de la santé à Mayotte.

Agriculture

Suite à une délibération du conseil général en date du 10 mai 2012, le préfet a publié deux arrêtés signés le 29 août réglementant le prix du fermage et définissant un modèle de bail à ferme de type départemental. Ces deux arrêtés constituent une avancée majeure dans la protection de l'activité économique des agriculteurs puisqu'ils pourront désormais contracter des baux conformes au Code rural et de la pêche maritime. Le prix de référence à l'hectare est désormais fonction des caractéristiques physiques de la parcelle. Compris entre 107€ et 199€ par an, il devra être ajusté annuellement selon l'évolution du cours des denrées constatée par les mercuriales des prix agricoles.

Tourisme

Le salon Top Résa, qui réunit les professionnels du tourisme nationaux et internationaux, s'est tenu du 18 au 21 septembre à Paris. Le comité du tourisme mahorais a participé à l'événement afin d'assurer la promotion touristique de l'île.

Le nombre de passagers à destination de Mayotte, en transit par l'aéroport Rolland Garros de La Réunion, est en baisse de 13,6%, après une diminution de 13,5% le mois précédent. Cette desserte historique et unique ligne aérienne quotidienne à Mayotte est en baisse régulière depuis plusieurs mois.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		août-12	116,3	0,3%	1,4%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		août-12	8 325	6,6%	-12,8%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-12	28 932	-4,9%	-5,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	juin-12	151 876	23,5%	-11,2%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-12	610	-35,9%	42,6%
		cumulées	juin-12	3 478	21,3%	-1,4%
	Taux de couverture	mensuels	juin-12	2,11%	-1,02 pt	0,72 pt
		cumulés	juin-12	2,29%	-0,04 pt	0,23 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroporuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	août-12	518	-1,9%	6,8%
		cumulés	août-12	2 147	-	-24,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	août-12	31 222	-5,7%	-9,4%
		cumulés	août-12	184 726	-	-7,8%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	août-12	52,1	19,5%	34,9%
		cumulés	août-12	262,2	-	-70,0%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	juin-12	4 494	8,6%	-63,6%
		cumulées	juin-12	3 285	-	93,4%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		août-12	38 926	1,1%	3,3%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulées	août-12	160 761	-	1,4%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	juin-12	9 101	-2,8%	7,8%
		cumulée	juin-12	28 231	-	-48,8%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	juin-12	4,3	119,2%	-34,2%
		cumulés	juin-12	6,8	-	-75,8%
	- en milliers euros	mensuelles	juin-12	31,2	110,5%	-20,0%
		cumulées	juin-12	50,4	-	-71,1%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,75%	date d'effet	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal		1,50%		11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt		0,00%		11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

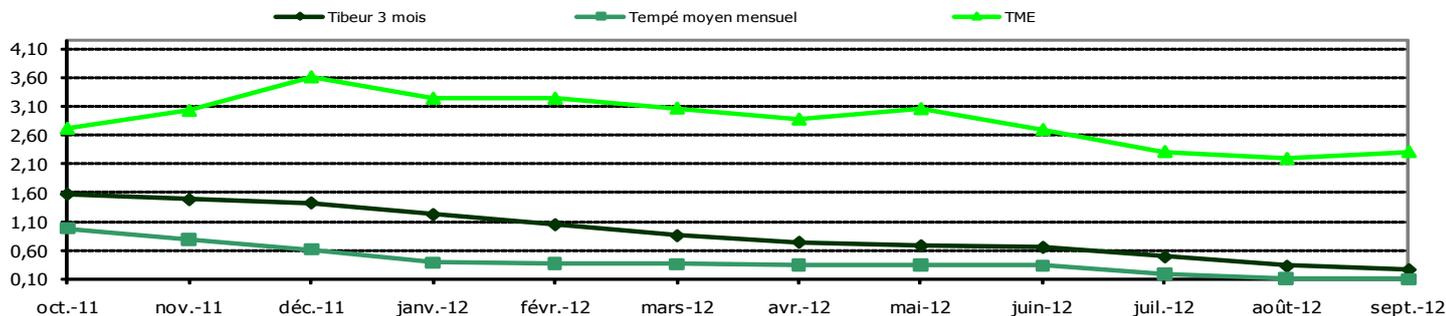
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2012)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1003%	0,1190%	0,2470%	0,4850%	0,7410%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
2,69%	2,31%	2,19%	2,31%	2,89%	2,51%	2,39%	2,51%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires
Prêts à taux fixe	5,99%	13,11%
Prêts à taux variable	5,64%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €
Prêts-relais	5,89%	11,20%
Autres prêts		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Seuils de l'usure
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Découverts en compte (1)
		13,86%
		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans
		5,81%
		Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
		Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)
		13,86%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

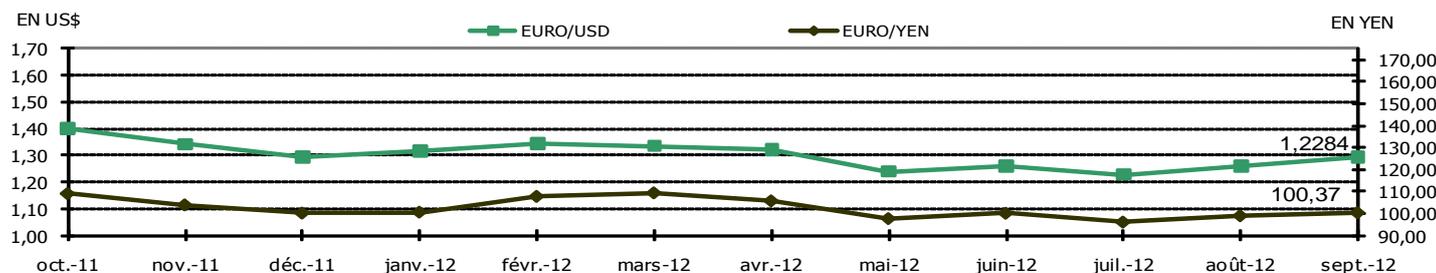
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2930	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,7125	EURO/SRD (Surinam)	4,24310
EURO/JPY (Japon)	100,3700	EURO/BWP (Botswana)	9,84160	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,30160
EURO/CAD (Canada)	1,2684	EURO/SCR (Seychelles)	16,8144	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5320
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79810	EURO/MUR (Maurice)	39,0883	EURO/BBD (La Barbade)	2,57160
EURO/SGD (Singapour)	1,5848	EURO/BRL (Brésil)	2,6232	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,26000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0258	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,52210	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2854,4764	EURO/XCD (Dominique)	3,4717	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 17 octobre 2012 - Dépôt légal : octobre 2012 - ISSN 1240 - 280X